

Recrutement pour l'année universitaire 2022 – 2023

| | |
|---|---|
| Intitulé du poste (F/H): Maître de Conférence associé des ENSA Temps partiel 160 heures équivalent TD Groupe de disciplines : ATR – Arts et Techniques de la Représentation Disciplines : APV – Arts Plastiques et Visuels | Catégorie statutaire : Corps : Maîtres de Conférences associé (MCA) A MI-TEMPS (160H) Date de la prise de fonction / 1/09/2022 |
|---|---|

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

ENSASE, 1 rue Buisson, 42000 Saint-Étienne.

L'ENSASE recrute un-e enseignant-e ayant une compétence dans le domaine : **Arts et techniques de la représentation – Arts plastiques et visuels**

Le/la candidate aura à prendre en charge la formation plastique pour 160 h sur l'année.

Ses missions sont les suivantes :

Charges pédagogiques :

L'enseignant(e) retenu(e) rejoindra l'équipe pédagogique constituée au sein des Cycles Licence et Master dans les formations dispensées par l'ENSASE. Il/elle participera à l'organisation des enseignements qui lui seront confiés en conservant la dynamique et la didactique existante et en application du programme pédagogique de l'ENSASE. Il/elle prendra en charge la formation plastique par sa capacité à utiliser différents médias et appréhender différentes techniques : du dessin à l'objet filmique en passant par le volume, la performance. Le-la candidat(e) devra également être en capacité de dispenser des cours magistraux en Histoire de l'art moderne et contemporain à partir d'un programme établi.

CYCLE LICENCE

En L1 : 48h TD + 20h TD (workshop) : Le dessin, outil pratique et conceptuel, ainsi que ses pratiques multiples et variées, favorise la compréhension de l'espace et sa prise de conscience. Par l'acquisition de moyens d'expression et de représentation, il s'agit de mettre en place une mise en travail *expérimentale, intuitive et inventive*. Savoir ce que l'on perçoit, ce que l'on veut transcrire ou projeter, savoir changer de point de vue, apprendre à regarder le monde pour s'en faire une vision. L'objectif est donc de permettre à l'étudiant.e de prendre confiance dans sa capacité à rendre visible l'espace par une approche empirique du dessin.

- Semestre 1: 20h TD (workshop "Machine à dessiner")
- Semestre 2 : 48h TD

En L2 : 16h CM : Cours d'Histoire de l'art moderne et contemporain : 16h CM. Ces cours permettront d'acquérir des connaissances et références en art contemporain afin de proposer aux étudiant.e.s une compréhension des enjeux et des bouleversements que les pratiques artistiques ont apportées dans notre perception et notre représentation du monde. Ils permettront aussi à l'étudiant.e de comprendre les relations possibles entre champs artistiques afin de l'aider à se construire une base de réflexion et de connaissances pouvant l'accompagner dans la constitution d'une culture élargie du projet.

En L2 et en L3 : deux workshops : 54h (2 x 27h)

Sur deux années consécutives, les promotions sont divisées en deux groupes ; pendant qu'un groupe est aux Grands Ateliers de l'Ile d'Abeau, l'autre groupe travaille à l'Ecole Supérieure d'Art et de Design de Saint-Etienne. Les étudiant.e.s qui sont allé.e.s aux GAIA en Semestre 4, se rendront à l'ESADSE l'année suivante, et inversement. Ces deux workshops dont les objectifs pédagogiques sont partagés se présentent de la façon suivante :

Il s'agit de trouver dans l'expérimentation empirique une manière de faire apparaître, puis d'interroger ce qui a été fait, pour conduire l'étudiant.e à chercher, à quitter l'endroit connu, à se découvrir en train de découvrir, à s'inventer en train d'inventer. Convoquer l'envie d'expérimenter, le plaisir de voir apparaître, de faire à l'échelle 1/1 à partir de matériaux donnés et d'un travail in situ, nous conduisons les étudiant.e.s à s'interroger sur les liens plastique, constructif et corporel, sur les possibilités performatives qui existent par rapport à la réalité, à travers l'expérimentation et la manipulation concrète de la matière et de l'espace.

Chaque workshop d'une durée de 21h (7h x 3 jours), est précédé et suivi d'une intervention :

1. Une présentation du sujet, un cadre de références, la constitution des groupes, la mise en place d'une recherche en atelier. (3h)
2. La production d'une affiche au format A1 qui permet de transcrire et de restituer, à travers texte et images, les rapports complexes entre conception, matérialité, espace, et corps. (3h)
3. Un retour critique avec chaque groupe afin d'explicitier l'évaluation globale du travail effectué.

CYCLE MASTER

Master 2 : 12h TD : co-encadrement et suivi des étudiant.e.s au sein de l'atelier de projet S10.

Le domaine FACT - Master 2 de l'ENSASE- prend acte de la pluralité des formes d'exercice de l'architecture et des enjeux politiques et esthétiques qu'ils engagent aujourd'hui. Il se distingue dans les approches au projet architectural par cet attachement conjoint entre la culture architecturale au sens d'une discipline constituée dans les activités théoriques et pratiques et les expériences que proposent aujourd'hui l'art dans l'exploration des mondes contemporains. Le domaine initie ainsi des pédagogies attentives aux contributions majeures d'architectes et d'artistes dans les processus créatifs de la forme par leurs approches aux réels et aux matérialités : à tout ce qui « fabrique » l'Architecture aujourd'hui.

Au sein du domaine FACT, le Master 2 Espaces *aberrants* - Temps de crises - Architectures *paradoxaes* (EaTcAp), le projet en architecture met en œuvre « à la fois », des approches artistiques et

des pratiques architecturales. Les compétences disciplinaires de l'architecture acquises et le goût pour des expériences en arts sont mobilisées ici pour élaborer une théorie personnelle du projet. A partir d'observations de *situations singulières* et à l'issue d'explorations de situations contemporaines critiques, les travaux de fin d'études (PFE) proposent ainsi d'identifier des opportunités d'architecture dans ces ordinaires de crises.

– **Autres tâches** : au delà des 160 h, il ou elle sera sollicité(e) dans le cadre de ses obligations de service.

Charges horaires d'enseignement :

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes

Expériences et compétences souhaitées :

Artiste plasticien.ne Professionnel(le) ayant une reconnaissance dans le champ de l'art contemporain, plus spécifiquement dans le domaine du dessin et du volume (sculpture et installations in-situ). Le-la candidat(e) devra être un(e) artiste plasticien(ne) avec une expérience professionnelle confirmée, à l'échelle nationale et reconnu-e. Son travail artistique soulèvera des problématiques et déploiera une réflexion solide dans le champ de la sculpture, de l'installation et du dessin.

Il/elle devra témoigner, en tant que créateur-trice engagé(e) dans une pratique active, d'un parcours de recherches personnelles (participation à des exposition ou à des publications) dans lequel il/elle sait puiser les questionnements et provoquer l'ouverture des champs de réflexions nécessaires au travail de transmission et de formation auprès des étudiants. Il/elle doit être ouvert(e) et informé(e) des pratiques et découvertes de l'art contemporain, savoir en communiquer une culture vivante et susciter un appétit d'exploration et d'expérimentation.

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

L'enseignant(e) dispose d'une solide expérience dans l'enseignement supérieur par l'exercice de cours magistraux et de travaux dirigés (en école d'Art, école d'Architecture ou de Cinéma). Le-la candidat(e) a une pratique de l'enseignement au sein d'équipes pluridisciplinaires. Il/elle sait transmettre aux étudiants, en conceptualisant et en objectivant les contenus, les méthodes et outils employés ainsi que les modalités et critères d'évaluation.

Des compétences sont également attendues dans l'enseignement du dessin, l'installation, l'histoire des arts, la connaissance de la production artistique contemporaine.

L'enseignant(e) intègre dans ses pratiques pédagogiques les cultures spécifiques à sa discipline. Il/elle est en capacité de questionner l'outillage et les méthodes actuels, et de mobiliser et affermir les compétences acquises par les étudiants dans leur cursus.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Titres ou diplômes requis, compétences souhaitées au regard du poste : DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique) ou Diplôme d'État d'une École d'Art ou universitaire de 2ème cycle en arts plastiques et visuels, en France ou en Europe - Doctorat ou diplôme admis en équivalence.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'école nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne, située en centre-ville dans des locaux entièrement rénovés, accueille chaque année environ 600 étudiants. Elle délivre le diplôme d'études en architecture, le diplôme d'état d'architecte, l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre et est responsable du parcours « Espaces Publics, Ambiances » de la mention de Master « Ville et environnement urbain », en partenariat avec l'école d'art et de design et l'université Jean Monnet.

L'ENSA de Saint-Étienne s'affirme comme l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture, liée par convention d'association avec l'Université Jean Monnet depuis décembre 2016 (convention reconnue par décret interministériel en mars 2017).

École en réseau, ancrée dans un territoire qui articule des configurations singulières, participe à la réflexion sur la transformation de celui-ci. C'est à l'aune des cinquante ans de son histoire que l'ENSASE réaffirme son implication dans l'évolution du réseau des ENSA et dans la transformation du site académique.

Dans le cadre du partenariat entre l'ENSA de Grenoble et l'ENSASE, les Grands Ateliers (GAIA) (plateforme pour la pratique et la réalisation de maquette échelle 1), articule une expérience d'innovation pédagogique et de recherche, en lien avec la chaire partenariale « Habitat du futur ».

- l'ENSASE participe à des réseaux scientifiques thématiques (RST) du BRAUP : l'école porte le RST « Espace rural et projet spatial » (ERPS) dont la responsabilité scientifique sera assurée désormais par un enseignant de l'école. L'ENSASE participe aussi aux RST « Architecture, Patrimoine & Création » (APC) et ENSA-Eco.

- l'ENSASE est membre du réseau de recherche inter-école d'architecture Polygone, reconnu par le BRAUP. Ce réseau est porté par l'ENSA Val-de-Seine, l'ENSA Normandie, l'ENSA Bretagne et l'ENSASE.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

La structuration de la recherche s'organise à partir de l'entité « Architectures & Transformations » (habilitée en tant que GRF en 2014) qui développe une approche pluridisciplinaire engagée au service de la production de connaissances sur les transformations majeures des territoires urbains, périurbains, ruraux, à toutes les échelles de l'habiter (projet, habitat, ville, territoire) dans le contexte de transitions (écologiques, sociétales, esthétiques, techniques) liées à l'Anthropocène. Son projet est centré sur :

- les pratiques architecturales et urbaines, professionnelles, pédagogies et scientifiques autant dans leurs dimensions sociales, techniques, créatives, artistiques que dans les processus de production d'espaces bâtis, de cultures architecturales et urbaines, de représentations iconographiques et langagières;
- les territoires marqués par d'anciennes formes et pratiques industrielles, agraires, artisanales, aujourd'hui en crises et en panne de récit, dans toute la diversité de leurs typologies, du détail au territoire dans son ensemble ;
- les résiliences, dans toutes leurs acceptions, autant dans les imaginaires et ressources sur lesquelles elles se fondent que les communautés et les règles qui permettent de définir des stratégies et des actions face aux crises.

L'ENSASE porte le Réseau Scientifique et Pédagogique Thématique « Espace rural et projet spatial » dont elle a initié la création en 2008, il rassemble treize établissements (écoles d'architecture, écoles de paysage, écoles d'agronomie).

Les trois axes de recherche du GRF s'articulent à la filière doctorale via deux laboratoires universitaires en particulier, EVS/ Isthme, UMR 5600 et ECLLA, dont l'ENSASE assume la co-tutelle avec l'Université Jean Monnet), et deux écoles doctorales : l'ED 483 Sciences Sociales et l'ED 384 3LA.

La mention « Architectures, images, formes » du doctorat Arts, ouverte depuis 2018 est développée avec le laboratoire ECLLA.

Modalités de recrutement :

Phase 1 : Transmettre une note pédagogique sur l'enseignement de la discipline, CV, présentation de la production et de l'expérience pédagogique, et autres éléments pertinents relatifs aux spécificités de l'enseignement avant le **14 octobre 2022** à direction-etudes@st-etienne.archi.fr et habib.kralifa@st-etienne.archi.fr, marilyn.guillaume@st-etienne.archi.fr

Phase 2 : Le Jury fera une première sélection sur les éléments du dossier de candidature, le **17 octobre 2022**.

Phase 3 : Le Jury adressera aux candidat.es sélectionné.es sur dossier, une invitation à une audition prévue entre le **24 et 25 octobre 2022**.

Phase 4 : Le Conseil pédagogique et scientifique validera les délibérations du jury le **27 octobre 2022**